

Écrit par le 22 juillet 2024

Le préfet de Vaucluse nommé dans l'Essonne, la préfète des Alpes-de-Haute-Provence le remplace



Sur proposition d'Elisabeth Borne, première ministre, le conseil des ministres vient d'adopter les nominations de Bertrand Gaume, actuel préfet de Vaucluse, comme préfet de l'Essonne ainsi que de Violaine Démaret, préfète des Alpes-de-Haute-Provence depuis août 2020, qui lui succèdera à compter du mardi 23 août prochain.

Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, vient d'être nommé préfet de l'Essonne. Une promotion pour celui qui avait pris ses fonctions dans le département en mai 2018. Il avait alors succédé à Jean-Christophe

Ecrit par le 22 juillet 2024

Moraud qui, arrivé à peine 9 mois plus tôt, avait réussi à fédérer la quasi-totalité des élus locaux contre lui. Bertrand Gaume avait dû alors faire preuve d'un grand sens du dialogue pour rétablir la confiance des élus vauclusiens envers l'Etat.

Les élus locaux 'redoutaient' cette nouvelle

Aujourd'hui, ces derniers seront nombreux à regretter son départ. Ils ne s'en cachent d'ailleurs pas puisque la nomination du préfet était déjà 'redoutée' depuis l'an dernier. La crise du Covid a cependant gelé les affectations jusqu'à cet été.

Diplômé de l'Institut d'études politiques (IEP) de Lyon et titulaire d'un DESS (Diplôme d'études supérieures spécialisées) politiques publiques locales, Bertrand Gaume est issu de la promotion Copernic de l'Ena.

Préfet de Corrèze de 2015 à 2018, il a aussi été auparavant directeur de cabinet de Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, directeur de cabinet de Benoit Hamon ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et du commerce extérieur, chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation ou bien encore sous-directeur, chef du service des finances et du budget au ministère de la défense et des anciens combattants, chef du bureau central des cultes au ministère de l'intérieur ainsi que sous-préfet et directeur de cabinet des préfets du Doubs et de la Gironde.

Écrit par le 22 juillet 2024



Violaine Démaret, préfète des Alpes-de-Haute-Provence depuis août 2020, va succéder à Bertrand Gaume à la tête de la préfecture de Vaucluse. Ici lors du 14 juillet à la mairie de Digne-les-Bains.

Une 'voisine' pour lui succéder

C'est Violaine Démaret, préfète des Alpes-de-Haute-Provence depuis août 2020, qui va succéder à Bertrand Gaume à la tête de la préfecture de Vaucluse. Cette jeune 'quadra' iséroise a été notamment auparavant sous-préfète hors classe, secrétaire générale de la préfecture du Nord en 2017 et 2018, Sous-Prefète hors classe, secrétaire générale de la préfecture de l'Isère de 2015 à 2017 ainsi que conseillère administration territoriale et conseillère technique réforme de l'Etat au cabinet du Ministre de l'Intérieur en 2015.

Ancienne élève de l'École Nationale d'Administration (promotion Aristide Briand), Violaine Démaret a débuté sa carrière, en 2008, comme administratrice civile au sein du ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales. Directrice de cabinet du préfet de l'Ain en août 2008, elle a ensuite occupé les fonctions de secrétaire générale de la préfecture de Tarn-et-Garonne en 2011. Elle a ensuite été nommée au ministère de l'Intérieur comme cheffe du bureau de l'organisation et des missions de l'administration territoriale à la sous-direction de l'administration territoriale (DMAT) en 2013.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Le représentant de l'Etat dans le Vaucluse

Seul haut fonctionnaire dont les compétences ont une base constitutionnelle, le préfet est nommé par décret du Président de la République, pris en Conseil des Ministres, sur proposition du Premier Ministre et du ministre de l'Intérieur. Il est le représentant de l'État dans les départements et les régions. Ses principales missions en Vaucluse sont de veiller au maintien de l'ordre public et à la sécurité des personnes et des biens, de permettre l'exercice des droits et des libertés des citoyens, de contrôler la légalité des actes des collectivités locales, de mettre en œuvre et coordonner à l'échelon local les politiques du Gouvernement (emploi, cohésion sociale, aménagement du territoire, développement économique, environnement...) et de gérer et répartir les dotations et subventions de l'État à l'échelon local.

A.B. & L.G.

Grand Avignon : l'Etat va apporter 7,83M€ pour la 2e phase du tramway

Ecrit par le 22 juillet 2024



Jean Castex, premier ministre, vient d'annoncer les lauréats de l'appel à projets lancé en décembre dernier pour les transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux. Dans ce cadre, le Grand Avignon a obtenu une participation de l'Etat d'un montant de 7,83M€ pour la réalisation de la 2e tranche du tramway de la cité des papes. Cette ligne qui comprendrait 6 stations doit relier le parking de l'île Piot au quartier Saint-Lazare, devant l'université. La portion de 3,2km viendra compléter, d'ici 2025, les 5,2 km de la première ligne reliant la porte Saint-Roch au terminus de Saint-Chamand. Le coût de cette phase 2 est estimé à plus de 61M€.

2,15M€ pour la navette express avec Les Angles

Dans le même temps, le premier ministre a aussi annoncé que l'Etat va participer à hauteur de 2,15M€ à un autre projet de transport du Grand Avignon : celui de navette express entre Les Angles et Avignon. Cette liaison prévue d'ici 2024 entre le rond-point Grand Angles et le centre-ville via la RN 100, avec une voie au moins en site propre, comprend aussi la création d'un parking relais de 200 places ainsi que de nombreux aménagement de voirie (budget estimé à 17M€).

187 dossiers retenus pour se partager 900M€

En tout, avec les 2 projets du Grand Avignon, 187 dossiers ont été retenus au niveau national (dont 11 en Paca - voir carte ci-dessous) lors de ce 4^e appel à projets initialement doté d'une enveloppe de 450M€,

Ecrit par le 22 juillet 2024

puis réévalué à 900M€ dans le cadre du plan France relance 2020-2022.

« Le Premier ministre a souhaité que ce montant soit doublé afin de soutenir l'investissement des collectivités territoriales dans un secteur durement éprouvé par la pandémie, » explique le ministère chargé des transports. Pour être éligible, les projets retenus ne devaient pas avoir commencé les travaux à la date de lancement de l'appel à projets, et doivent les démarrer avant fin 2025.

Economie sociale et solidaire : 164 emplois préservés en Vaucluse grâce aux aides de l'Etat



Ecrit par le 22 juillet 2024

En début d'année, Olivia Grégoire, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, en charge de l'Économie sociale, solidaire et responsable avait annoncé la mise en place d'un fonds d'urgence de 30M€ pour les structures de l'Économie sociale et solidaire (ESS) de moins de 10 salariés, frappées par la crise.

Dans la foulée, le réseau d'entrepreneur [France Active](#) et ses 35 associations territoriales, a assuré, jusqu'au 31 juillet dernier, le déploiement de ce fonds baptisé '[UrgencESS](#)' partout en France à travers un guichet unique.

Au final au niveau national, cette aide financière non-remboursable allant de 5 000€, pour les structures de 1 à 3 salariés, à 8 000€ pour les structures de 4 à 10 salariés, a permis de soutenir 4 866 structures rencontrant des difficultés économiques liées à la situation sanitaire. L'impact sur le maintien de l'emploi en France aurait permis de sauvegarder près de 16 000 emplois.

268 000€ pour le Vaucluse

Dans le détail, 44 structures de l'ESS ont bénéficié de 268 000€ d'aides en Vaucluse (voir tableau ci-dessous). De quoi préserver 164 emplois, faisant du département le 2^e de Paca à profiter de ce dispositif derrière les Bouches-du-Rhône (486 emplois concernés). Cela rappelle également le poids de l'ESS dans le Vaucluse, [5^e département le plus pauvre de France selon l'Insee](#), où l'économie sociale et solidaire représente près de 9% des emplois locaux et [10% du PIB national](#).

Au total, l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a obtenu 2,07M€ afin de soutenir 346 structures et sauvegarder 1030 emplois. Dans les départements voisins, le Gard (252 000€ pour 103 emplois), l'Ardèche (184 000€, 81 emplois) et surtout la Drôme (394 000€, 193 emplois) ont également été bien lotis.

Développer de nouveaux financements durables

Au-delà de l'aide financière, UrgencESS a également permis d'accompagner des structures solidaires dans le maintien de leur activité, notamment des petites associations. Elles ont ainsi bénéficié d'un diagnostic de leur situation économique et de conseils leur permettant de s'orienter vers de nouvelles solutions de financement, notamment dans le cadre de France Relance.

« Avec UrgencESS, nous avons pu apporter une réponse plus que tangible à des associations comme à des entreprises pleinement mobilisées sur le développement du lien social, la culture ou l'écologie, explique [Pierre-René Lemas](#), président de France Active. Et nous leur avons aussi permis de penser leur modèle pour rebondir face à la crise et de se projeter dans une relance pleinement solidaire. »

Certaines ont également bénéficié d'un accompagnement de partenaires de l'opération tels que le réseau des Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA) ou de KissKissBankBank, la plateforme de financement participatif du groupe La Poste.

« Les structures que nous avons pu accompagner pour traverser la crise sont mieux armées pour s'engager dans la relance, qui concerne tous les acteurs économiques du pays, se félicite [Olivia Grégoire](#), Secrétaire d'État à l'Économie sociale, solidaire et responsable. Nous devons désormais poursuivre notre politique de soutien aux entreprises de l'ESS en développant de nouveaux financements durables compatibles avec la dimension solidaire qu'elles portent au quotidien. »

Salariés aidants : encourager les entreprises

Ecrit par le 22 juillet 2024

C'est notamment dans cette logique qu'Olivia Grégoire ainsi que [Brigitte Bourguignon](#), ministre déléguée auprès du ministre des solidarités et de la santé, chargée de l'Autonomie et [Sophie Cluzel](#), secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées viennent de lancer une mission confiée à la Plateforme RSE de [France Stratégie](#), relative à la mobilisation des entreprises envers leurs salariés aidants.

« Ses travaux porteront en particulier sur les conditions nécessaires à l'élargissement des critères de la RSE à cette problématique en identifiant les leviers favorisant l'appropriation effective de cet enjeu par les entreprises ainsi que le développement et la valorisation de pratiques exemplaires », expliquent les 3 membres du gouvernement.

Une attention particulière sera également portée aux petites et moyennes entreprises et aux propositions de solutions concrètes pour soutenir et intensifier le recours au congé proche aidant indemnisé, effectif depuis le 1er octobre 2020. Les recommandations de la Plateforme RSE seront présentées au Gouvernement d'ici le 1er février 2022.

Vaucluse : création de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

Écrit par le 22 juillet 2024



GOVERNEMENT

Liberté

Égalité

Fraternité

La réforme de l'organisation territoriale de l'État vise à une plus forte proximité avec les usagers, en privilégiant l'échelon départemental. Depuis le début du mois d'avril 2021, de nouvelles entités départementales interministérielles ont vu le jour : les Directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS).

Ces nouvelles entités résultent de la fusion des Directions départementales de la cohésion sociale (DDCS) et de la protection des populations le cas échéant (DDPP), des directions départementales déléguées des directions régionales de la cohésion sociale dans les départements concernés, ainsi que des unités départementales des Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UD DIRECCTE).

La DDETS de Vaucluse est dirigée par Christine Maison, secondée par deux adjoints : [Judith Husson](#) en charge du département solidarités (pôle insertion logement, dirigé par Brigitte Plane et pôle insertion sociale et accès aux droits, dirigé par Samira Zaidan). Et [Michel Cavagnara](#) en charge du département emploi, entreprises et travail (pôle insertion emploi, entreprises, dirigé par [Zara Nguyen Minh](#) et pôle système inspection du travail, dirigé par Robert Lacour). Rattachées au ministère de l'Intérieur, ces nouvelles directions et leurs personnels sont placés sous l'autorité du préfet de département.

Dans le Vaucluse, la DDETS contribue à la mise en œuvre des politiques publiques au cœur de la vie quotidienne des citoyens : logement, cohésion sociale ; emploi et formation professionnelle ; étrangers en

Ecrit par le 22 juillet 2024

France ; prévention et lutte contre la pauvreté et les discriminations. Au sein de la DDETS, l'inspection du travail conserve son système d'organisation et sa hiérarchie propre. La Direction conduit son action au quotidien avec un écosystème de partenaires : acteurs du service public de l'emploi, acteurs socio-économiques, partenaires sociaux, politique de la ville, etc.

Placée sous l'autorité du préfet de région, la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, [DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) est dirigée par Monsieur Jean-Philippe Berlemont. Cette direction devient l'interlocuteur économique et social privilégié au niveau régional pour les entreprises et les acteurs socio-économiques.

La DDETS de Vaucluse est implantée sur deux sites : le site Chabran (Pôle solidarités, 2 avenue de la Folie, 84905 Avignon - Téléphone : 04 88 17 84 84) et le site Althen (Pôle entreprise emploi travail, 6 Rue Jean Althen 84000 Avignon - Téléphone : 04.90.14.75.00) Courriel : ddcs-directeur@vaucluse.gouv.fr

Bollène : Egide lauréat du plan de relance en Vaucluse

Le groupe bollénois [Egide](#) vient d'être retenu dans [le cadre du plan de relance de l'Etat](#). L'entreprise spécialisée dans la fabrication de boîtiers hermétiques et de solutions de dissipation thermique pour composants électroniques sensibles a été retenue dans le cadre du secteur aéronautique avec son ce projet de robotisation et digitalisation visant à faire baisser ses coûts de production, améliorer les flux de production, la qualité et les délais de fabrication.

« Cette nouvelle compétitivité permettra d'accélérer la croissance sur des marchés diversifiés, expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. Ce projet comprend aussi un volet environnemental avec une baisse de la consommation d'eau et d'énergie et un meilleur traitement des déchets. »

CA : limitation de la 'casse' en 2020

Malgré la crise du Covid-19 et l'incendie de sa ligne de galvanoplastie dans son usine à Cambridge aux Etats-Unis, le groupe vauclusien a réussi à minimiser leurs impacts en 2020.

L'an dernier, Egide a ainsi réalisé un chiffre d'affaires de 29,96M€, en baisse de -5,8% par rapport à 2019. Cependant, sur cette période l'activité sur la zone Europe a augmenté de +15,3%.

De son côté, les revenus d'Egide USA ont été affectés au second semestre par l'interruption de la production (-28,3% par rapport à 2019). La perte de chiffre d'affaires en 2020 est de l'ordre de 5M€, mais aucune annulation de commande n'a été enregistrée, ce qui signifie qu'elles seront livrées en 2021.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Quelles perspectives en 2021 ?

Côté perspectives, le niveau du carnet de commandes au 31 décembre 2020 confirme la capacité de résistance du groupe face à la crise et affiche le même niveau que l'année précédente. Par ailleurs, de nouveaux clients ont été acquis dans le cadre de la politique de diversification du groupe et ce en dépit des conditions de prospection commerciale très difficiles en raison des mesures sanitaires liées au Covid-19.

« Les clients américains sont restés fidèles à Egide USA depuis l'incendie de juillet, explique Egide. Même si certains ont dû trouver temporairement d'autres solutions, Cambridge reste leur fournisseur privilégié. Le nouvel atelier de traitement de surface sera pleinement opérationnel début mars 2021. »
Pour le groupe créé en 1986 L'activité enregistrée laisse prévoir une croissance pour 2021, mais la persistance de la pandémie empêche toute projection fiable en termes d'activité ou de tendances des marchés.

Un nouvelle préfète pour le Gard

Ecrit par le 22 juillet 2024



[Marie-Françoise Lecaillon](#) vient d'être nommée préfète du Gard. Elle occupera officiellement ses fonctions à partir du lundi 8 mars 2021. Cette dernière, jusqu'alors préfète de l'Allier depuis janvier 2018, succèdera à Didier Lauga en poste dans le Gard depuis décembre 2015.

Marie-Françoise Lecaillon a aussi auparavant exercé les fonctions de préfète de la Haute-Saône de 2015 à 2017. Elle a aussi été secrétaire générale pour les affaires régionales au sein de la préfecture de région Aquitaine, conseillère technique au Ministère du logement et de la ville, sous-préfète de Montreuil-sur-Mer puis de Cambrai ou bien encore directrice de cabinet de la préfecture de la Savoie.

Diplômée d'administration publique à l'institut régional d'administration de Metz, la future préfète du Gard connaît le Sud. En effet, elle a été sous-préfète chargée de la politique de la ville à la préfecture des Alpes-Maritimes de 1998 à 2000 et, plus récemment, directrice départementale de la cohésion sociale au sein de la préfecture des Bouches-du-Rhône de 2010 à 2012.

Écrit par le 22 juillet 2024

Avignon va accueillir la plateforme nationale de suivi des travailleurs étrangers saisonniers



La ville d'Avignon vient d'être choisie pour l'implantation d'une plateforme nationale de suivi des travailleurs étrangers saisonniers.

La cité des papes a été notamment retenue pour cette implantation en raison du fait que le département de Vaucluse est actuellement celui qui instruit le plus de dossiers en France sur cette thématique. La nouvelle structure va permettre la création de 10 emplois nouveaux et sera opérationnelle au début du mois d'avril 2021.

Cette décision du Gouvernement s'inscrit dans le cadre de la réforme de l'[organisation territoriale de](#)

Ecrit par le 22 juillet 2024

[l'Etat](#) (OTE) confiant aux préfectures le suivi des travailleurs étrangers actuellement réalisé par les Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte).

Dans cette optique, le ministère de l'Intérieur a donc décidé de regrouper ces services au sein de 5 plateformes inter-régionales non spécialisées (Béthune, Nanterre, Bobigny, Tulle et Clermont-Ferrand) ainsi que dans 1 plateforme nationale spécialement dédiée à la gestion des saisonniers étrangers (celle d'Avignon).